

**Projet d'arrêté du Conseil Général concernant l'adoption d'un crédit
supplémentaire pour l'engagement de personnel d'encadrement du service
« crèches et garderies »**

Développement :

Au vu de la longue liste d'attente dans les structures pré-et parascolaires de notre commune, le groupe socialiste propose au Conseil Général d'adopter un projet d'arrêté concernant l'adoption d'un crédit complémentaire de CHF 180'000.- pour engager du personnel d'encadrement dans le service « crèches et garderies ». Ce montant permettrait de résorber une partie de cette liste d'attente et d'adresser un problème urgent et actuel de nombreuses familles à Val-de-Travers, tout en valorisant les investissements communaux de ces dernières années en matière de structures d'accueils.

Projet d'arrêté :

*Arrêté du Conseil Général concernant l'adoption d'un crédit supplémentaire pour
l'engagement de personnel d'encadrement du service « crèches et garderies »*

Art. 1 - Un crédit supplémentaire de CHF 180'000 est accordé au Conseil Communal.

Art. 2 - Ce crédit supplémentaire est exclusivement dédiée à l'engagement de personnel d'encadrement permettant d'ouvrir de nouveaux blocs d'accueil en structure préscolaire, notamment en vertu des dispositions prévues par le REGEA en matière de taux d'encadrement.

Art. 3 - Le Conseil Communal présente deux fois par année à la CGF le détail de la liste d'attente pour chacun des blocs d'accueil de la semaine.

Môtiers, le 25 février 2025.

Emil MARGOT

Katia DELLA PIETRA

Fabienne ROBERT-NICOUD